Procès-verbal 101ème Assemblée Générale CAS Montana-Vermala selon documents publiés sur notre site internet en ligne du 12 au 18 décembre 2020

La convocation à l'Assemblée Générale a été envoyée par courrier postal du 17 novembre 2020 avec le contenu suivant.

Vu la situation sanitaire actuelle et les mesures de protection imposées par le Canton du Valais et la Confédération, il ne nous est pas possible de tenir, cette année, de manière présentielle, notre Assemblée Générale du CAS Montana-Vermala. Il a cependant été décidé, en séance de comité, de maintenir notre assemblée, mais sous une autre forme, que nous vous détaillons ci-après.

Le contenu de notre AG 2020 sera développé via notre site internet, sur la base d'un document de présentation, en lien direct avec l'ordre du jour. Chaque responsable de commission fera le point sur l'année 2020 écoulée et les éléments principaux y seront reportés.

L'ordre du jour des points traités dans la présentation se trouve au verso.

Pour celles et ceux qui le désirent, vous avez la possibilité de faire connaître votre avis sur les points de l'ordre du jour nécessitant une approbation, en remplissant le bulletin annexé au verso. Il vous suffira de cocher la case qui vous convient, de le signer et de nous le faire parvenir, scanné ou photographié, soit par email à l'adresse : 100ecas.montana@gmail.com, soit par SMS ou par WhatsApp, au 076 428 03 98. Les résultats des avis seront indiqués sur le PV. Pour les personnes qui souhaitent poser des questions sur le contenu de l'AG, vous pouvez aussi les adresser par e-mail, par SMS ou par WhatsApp. Les questions et leurs réponses respectives seront, elles-aussi, reportées dans le PV. Pour les familles qui ne reçoivent qu'un seul courrier, nous avons volontairement rajouté des cases supplémentaires pour les besoins du vote.

Les documents de l'AG seront mis en ligne sur notre site internet dès le samedi 12 décembre 2020. Ils seront consultables sur notre site durant une semaine, soit jusqu'au vendredi 18 décembre 2020. Au-delà de cette date, les documents seront retirés du site internet et les votes ne seront plus pris en compte.

Comme chaque année, nous avons aussi le plaisir de vous remettre, en plus de l'ordre du jour, notre programme des courses 2021. Puisque l'année dernière, toutes nos activités n'ont pas pu être réalisées pour les raisons que l'on connaît, certaines sorties ont été réactivées pour 2021. La journée de commémoration de la fondation de notre section, qui n'a pas pu avoir lieu cette année, n'a pas été fixée dans ce programme. Elle le sera le jour où nous serons sûrs de pouvoir nous rencontrer en toute quiétude et fêter pleinement ce jubilé.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2020 du CAS Montana-Vermala :

Tous les documents de l'AG sont consultables sur le site internet du CAS Montana-Vermala, **entre le 12.12.2020 et le 18.12.2020**, à l'adresse : **« www.casmontana.ch, sous l'onglet documents, menu déroulant, AG 2020 »**.

Pour les personnes qui désirent absolument obtenir les documents sous format papier, nous pouvons vous transmettre, par courrier, les comptes de l'exercice, si vous nous en faites la demande.

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2019
- 2. Rapport du président
- 3. Présentation des comptes de l'exercice 2019/2020
- 4. Rapport des vérificateurs
- 5. Approbation des comptes
- 6. Rapport de la commission des courses
- 7. Rapport de la commission de la cabane
- 8. Rapport de la commission jeunesse
- 9. Proclamation des jubilaires
- 10. Approbation de la modification des statuts

Article 7 – Comité [...]

Composition, durée du mandat

Ancien texte:

alinéa 2 : Le comité est composé de 5 à 7 membres. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Nouveau texte:

alinéa 2 : *Le comité est composé de 5 à 7 membres*. Il doit compter au moins un président, un vice-président, un caissier et 2 membres. En principe, le président et le vice-président sont élus pour une durée de 4 ans, à la suite de laquelle un tournus s'opère avec l'entrée en fonction d'un nouveau vice-président et la nomination à la présidence du vice-président de la période écoulée. Les autres membres du comité sont élus pour une durée de 4 ans et sont rééligibles.

- 11. Nomination au comité
- 12. Admissions Démissions Décès
- 13. Divers

Bulletin d'approbation des points à l'ordre du jour :					
Pt. 1	Approbation du PV de l'AG 2019	☐ Oui	□ Nan	Prénom Nom Date	
Pt. 5	Approbation des comptes 2019/2020	☐ Oui	□ Non	Signature :	
Pt. 10	Approbation de la modification des statuts	☐ Oui	Non		

Ci-après le contenu et le compte-rendu de la consultation en ligne de notre AG 2020.

1. Approbation du PV de l'AG 2019 :

Le PV est accessible sur le site internet : <u>www.casmontana.ch</u>. Le bulletin d'approbation a été remis avec la convocation, à remplir.

Aucune remarque n'a été formulée en ligne. Le PV est approuvé.

2. Rapport du président : (reporté tel que rédigé par son auteur)

Cette Assemblée Générale virtuelle clôt une année 2020 très particulière pour notre section.

A. 2020 – Année du jubilaire & Covid-19

2020 aurait dû être totalement centré sur notre année du jubilé, mais un « non-invité » aux cérémonies d'anniversaire est venu forcer la porte et a par la suite bien perturbé la fête... Je fais naturellement allusion au Coronavirus, baptisé rapidement Covid-19.

Dès le mois de février 2020, ce que tout le monde pensait être un produit uniquement créé par les chinois, a vite traversé l'Asie d'Est en Ouest pour venir s'implanter en Europe et créer le chaos dès le début mars. Au soir du vendredi 13 mars, la Suisse s'est mis à l'arrêt et toutes les activités quel qu'elles soient, se sont retrouvées vidées de leur contenu et de leur public.

Pour notre section, le confinement imposé a stoppé net dans son élan les activités du 100ème anniversaire. Le samedi 14 mars devait avoir lieu notre 1ère activité liée au 100ème, avec la journée « Traces ouvertes ». Cette activité consistait à réunir sur une journée tous les chefs de course de la section et d'ouvrir la possibilité aux non-membres de découvrir une journée de randonnée à ski en montagne avec un ami membre. Différents groupes avaient été mis en place en fonction des difficultés pour pouvoir accueillir toutes les personnes inscrites, en fonction de leur niveau. Le vendredi 13 mars au soir, tout était en place pour pouvoir accueillir 50 personnes le lendemain, dans la région du Simplon. L'histoire aura décidé autrement, le samedi 14 mars, toutes les stations de ski sont restées fermées et toutes les activités sportives ont été annulées.

Ce vendredi noir aura signé le coup d'arrêt de nos activités, mais cet état de fait est passé très rapidement au second rang, face aux situations difficiles rencontrées par chacun dans sa vie active, économique et sociale et pour certains dans leur santé ou dans celle de leur proche.

La 1ère vague du Covid-19 aura aussi emporté sur son passage la soirée officielle du 100ème anniversaire de la fondation de notre section, fixée le soir du 21 mars 2020, tout comme la journée du Défi des Faverges, planifiée à la même date.

Notre Cabane des Violettes a dû elle aussi fermer ses portes prématurément, au soir du vendredi 13 mars. Après plusieurs semaines d'arrêt, les activités sportives ont pu reprendre par petits groupes au début du mois de juin et la vie a repris gentiment son rythme, ce qui nous a ouvert un été plein de belles perspectives.

La journée « Voies ouvertes » fixée le 11 juillet, basée sur le même concept que celui de « Traces ouvertes » en mars, a pu se tenir malgré le Covid-19, avec 2 groupes randonnées et 1 groupe via ferrata. La météo peu clémente de ce jour-là a cependant bloqué les autres groupes « escalade » aux pieds des falaises.

Le « Défi des 19 sommets des Communes du Haut-Plateau » mis en place pour « challenger » cette année du 100ème n'a pas connu beaucoup d'adepte en hiver, en raison de l'arrêt soudain de la saison de randonnée à ski, mais a connu un joli succès en été, avec la publication via les réseaux sociaux de plusieurs photos de nos membres sur l'un ou l'autre des 19 sommets qui entourent notre magnifique Haut-Plateau de Crans-Montana. La palme d'or revient naturellement à Ryan Baumann, membre de notre section, qui a parcouru tous les 19 sommets en une seule journée, avec départ et arrivée de sa maison, à Venthône, ce qui représente 76 km, 5'500 m de dénivelé, pour un temps de 14h23! Chapeau-bas!

Le 22 août la section s'était donné rendez-vous au sommet du Jegihorn, en empruntant pour certain le sentier qui mène au sommet, ou alors pour d'autres l'une des nombreuses voies d'escalade, la via ferrata ou l'arête... Ici aussi, pas de Covid-19, mais une météo capricieuse qui aura eu raison des nombreux inscrits à cette journée.



La clôture de cette année du 100ème aura été une toute belle réussite pour marquer d'une pierre blanche, cette année pas comme les autres, pour notre section. Nous étions plus d'une trentaine le samedi 5 septembre pour inaugurer la sente du 100ème, un nouveau parcours proposé à nos membres, pour rejoindre la Cabane des Violettes depuis les hauts de Vermala. Cet itinéraire a conduit toute une belle équipe à l'alpage de Pépinet pour la pause des 9h, puis aux pieds des voies du Colorado où quasiment tout le monde a pu s'essayer à l'escalade sur l'une des nombreuses voies équipées par nos guides. Pour marquer l'évènement, l'apéro a été servi devant l'ancienne cabane des Violettes, nettoyée et réaménagée par nos membres, pour l'occasion. La journée s'est finalement terminée autour d'un bon repas préparé par Franck et Pierrot, dans notre Cabane des Violettes. Une toute belle journée, partagée entre ancienne et jeune génération, marque de la bonne santé de notre section !

Puis la 2ème vague du Covid-19 arriva... alors que tout le monde pensait clore cette année du 100ème par une AG et une belle choucroute partagée entre ami.e.s...

Noyé sous cette 2ème vague, le comité a dû une nouvelle fois modifier ses plans et adapter les activités planifiées aux nouvelles exigences liées au Covid-19. Il a été décidé de maintenir cette Assemblée Générale, histoire de marquer la fin de ce jubilaire et de cette année un peu particulière. Le contenu de cette AG sera consultable sur notre site internet et le comité se tient à disposition pour répondre aux diverses questions des membres.

B. Organisation 13ème édition du Défi des Faverges

Comme mentionné plus haut la journée du samedi 21 mars 2020 aurait dû être la grande journée du jubilaire, avec la 13ème édition du Défi des Faverges en journée et la commémoration du 100ème anniversaire de notre section en soirée. Finalement, le Covid-19 est passé par là... La journée du 21 mars a été magnifiquement baignée de soleil, mais personne des 1397 participants n'a pu venir glisser sur les pentes enneigées des Faverges. Une journée amère, qui aurait dû vrombir sous les encouragements et les applaudissements, mais qui est restée finalement bien muette.

C. Quelques informations de l'Association Centrale du Club Alpin Suisse

Augmentation des cotisations de membre du CAS

En août, les délégués des sections du CAS ont effectué des choix décisifs lors de l'Assemblée des délégués (AD).

Entre autres : une hausse de la cotisation de membre du CAS. Pour les membres individuels de dix francs, pour les jeunes de cinq francs et pour les familles de quatorze francs.

Accès illimité au Portail des courses pour les membres du CAS

En contrepartie de l'augmentation des cotisations, à partir de 2021, tous les membres du CAS bénéficieront d'un accès illimité à tous les itinéraires et à toutes les fonctions du Portail des courses du CAS.

L'Association Centrale se réjouit que ce service soit bientôt accessible à tous les membres du CAS. Les abonnements actuels des membres du CAS seront désactivés à fin 2020 et convertis en un abonnement au Portail des courses du CAS. Les abonnements annuels actifs qui sont renouvelés entre septembre et décembre 2020 seront automatiquement résiliés.

Pour ceux qui n'ont pas encore de compte CAS, il s'agit d'activer dès à présent son compte personnel CAS au moyen du code PUK figurant sur la carte de membre, pour bénéficier à partir de janvier 2021, de l'accès illimité au Portail des courses du CAS.

Tous mes vœux pour l'année 2021

L'année du jubilaire est bientôt dernière nous et nous restons toutes et tous un peu sur notre faim. Je pense avant tout à notre soirée officielle du 100^{ème}... Le comité a décidé de ne pas renoncer à la commémoration de cette fondation, il a juste décidé de reporter l'évènement à des jours meilleurs, lorsque plus rien ne nous

4 | PV_AG_2020

empêchera de nous rencontrer et de laisser libre joie à exprimer le plaisir de nous revoir. Cette commémoration sera fixée peut-être en 2021 ou alors en 2022, qu'importe l'année, mais nous prendrons le temps de remercier les fondateurs de 1920 d'avoir donné naissance à notre section et aux nombreuses rencontres que cette fondation a rendu possible depuis plus d'un siècle.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle année 2021 dans vos familles!

Portez-vous bien Avec mes amitiés Xavier Robyr – Président CAS Montana-Vermala – Novembre 2020

3. Présentation des comptes 2019/2020 :

Par Lionel Nanchen

Profits & Pertes

PRODUITS	2020	2019
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	19'830.45 C	24'781.50 C
3002 Subventions OJ / AJ	8'918.00 C	6'306.00 C
3003 Subvention communale	5'500.00 C	5'500.00 C
3009 Intérêt part sociale Raiffeisen	4.55 C	4.55 C
	34'253.00 C	36'592.05 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	69'262.95 C	74'895.40 C
3011 Nuitées part Cas Montana	3'606.30 C	4'445.40 C
3012 Taxes d'hébergement	130.95 D	16.15 D
3013 Nuitées, rétrocessions Cas Bern 15%	2'433.00 D	2'229.45 D
3014 Rétrocession CAS Bern 2.5%	20'138.45 D	21'000.00 D
	50'166.85 C	56'095.20 C
	84'419.85 C	92'687.25 C
TOTAL PRODUITS	84'419.85 C	92'687.25 C

Section Montana-Vermala

Club Alpin Suisse CAS Club Alpino Svizzero Schweizer Alpen-Club Club Alpin Svizzer



CHARGES	2020	2019
Exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien et frais cabane	11'820.65 D	1'685.20 D
4102 Assurance incendie	4'078.75 D	4'097.00 D
4103 Assurance RC	2'391.05 D	2'303.50 D
4110 Impôts	1'464.15 D	951.00 D
4125 Int raiffeisen 29380 88 1	2'100.00 D	2'435.50 D
4126 Int raiffeisen 29380 44 1	2'037.05 D	2'818.85 D
	23'891.65 D	14'291.05 D
Frais de bureau et d'administration		
4300 Frais de bureau et administration	953.65 D	1'528.80 D
4301 Frais comtié Cas	0.00 -	1'074.90 D
4302 Impression programme des courses	0.00 -	850.85 D
4303 Frais I00ème du Cas	9'177.35 D	926.00 D
4308 Frais assemblée générale	432.65 D	309.60 D
4315 Frais local Etrier CAS	1'493.65 D	1'260.05 D
4316 Taxe de séjour local Etrier	0.00 -	300.00 C
4320 Frais bancaires	214.67 D	247.88 D
4321 Intérêts bancaires	0.00 -	4.43 C
	12'271.97 D	5'893.65 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ / Subvention	15'110.00 D	31'915.00 D
4402 Centre régional Valais / Subvention	0.00 -	300.00 D
4403 Performance Center / Subvention	500.00 D	500.00 D
4406 Frais chefs de course	150.60 D	177.10 D
4407 Frais de formation	0.00 -	1'150.00 D
	15'760.60 D	34'042.10 D
	51'924.22 D	54'226.80 D
TOTAL CHARGES	51'924.22 D	54'226.80 D
Résultat d'exploitation	32'495.63 C	38'460.45 C
CHARGES	2020	2019
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	32'495.63 D	38'460.45 D
7000 Amorussements Cabane	32'495.63 D 32'495.63 D	38'460.45 D
	32'495.63 D	38'460.45 D
TOTAL CHARGES	32'495.63 D	38'460.45 D
IUIAL CHARGES	32'495.63 D	38'460.45 D



<u>Bilan</u>

ACTIFS	2020	2019
Cabane des Violettes (1994)		
1010 Cabane des Violettes (1994	343'521.05 D	343'521.05 D
1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes	72'404.00 C	72'404.00 C
	271'117.05 D	271'117.05 D
Autres investissements		
11610 Local Etrier PPE 646 et 647	1.00 D	1.00 D
11613 Part sociale raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	201.00 D	201.00 D
Cabane des Violettes 2011		
1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations	157'697.75 D	157'189.70 D
11700 Cabane des violettes 2011, fonds	103'945.25 C	71'449.62 C
1171 Cabane des violettes 2011 - Mach./Mobilier	5'588.15 D	0.00 -
11714 Cabane violettes 2016 - conduites eau	64'694.00 D	64'694.00 D
11715 Cabane violettes 2016, fonds d'amort. cond.	51'595.60 C	51'595.60 C
	72'439.05 D	98'838.48 D
Débiteurs		
1201 Débiteurs divers	12'206.65 D	34'400.20 D
	12'206.65 D	34'400.20 D
Comptes financiers		
1306 Raiffeisen 29 3803 0	128'938.90 D	58'311.22 D
	128'938.90 D	58'311.22 D
_	484'902.65 D	462'867.95 D
TOTAL ACTIFS	484'902.65 D	462'867.95 D
ASSIFS	2020	2019
Dons divers		
2000 Club des Amis de la cabane	121'638.50 C	121'638.50 C
2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud	50'000.00 C	50'000.00 C
	171'638.50 C	171'638.50 C
Emprunt à long terme		
2104 Raiffeisen 29380.88/1 2.2% 01.01.22	100'000.00 C	100'000.00 C
2105 Raiffeisen 29380.44/1 - 1.2% - 01.01.25	153'000.00 C	158'000.00 C
2100 (4.11.6.30.1.2.300) (7.1.2.70 01.01.2.3	253'000.00 C	258'000.00 C
Passifs de régularisation		
	50'264.15 C	23'229.45 C
2401 Fond rénovation entretien Cabane	10'000.00 C	10'000.00 C
	60'264.15 C	33'229.45 C
	484'902.65 C	462'867.95 C
OTAL PASSIFS	484'902.65 C	462'867.95 C
Passifs de régularisation 2400 Passifs transitoires 2401 Fond rénovation entretien Cabane TOTAL PASSIFS	60'264.15 C 484'902.65 C	10'000. 33'229. 462'867.

Le bulletin d'approbation a été remis avec la convocation, à remplir. Aucune remarque n'a été formulée lors de la consultation en ligne.

4. Rapport des vérificateurs des comptes :

En qualité d'organe de révision, Anouck Beytrison et Emmanuel Rey ont contrôlé les bilans et comptes d'exploitation de l'exercice 2019/2020.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Club Alpin Suisse section Montana-Vermala

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2019/2020 du Club Alpin Suisse section Montana-Vermala.

Le total du bilan s'élève à CHF 484'902.65 et le compte de résultat fait état d'un gain de CHF 0.- à la suite d'un amortissement comptable de CHF 32'495.63.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous avons révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas demandé. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base des investigations opérées, nous sommes en mesure d'attester que la comptabilité est tenue correctement et qu'elle correspond en tout point aux documents qui ont été présentés. Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous tenons à remercier le comptable, Monsieur Lionel Nanchen, pour la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons à l'Assemblée générale :

- D'approuver les présents comptes annuels et
- D'en donner décharge au comité ainsi qu'à nous-même par rapport à notre mandant de vérificateurs des comptes.

Les réviseurs

Crans-Montana, le 10 décembre 2020

mmanuel Rev

5. Approbation des comptes :

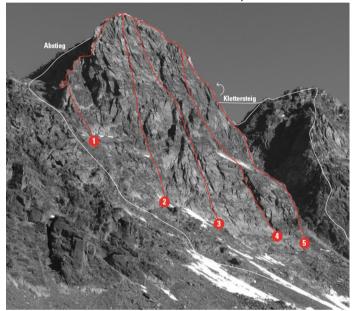
Aucune remarque n'a été formulée lors de la consultation en ligne. Les comptes de l'exercice 2018/2019 sont acceptés.

6. Rapport de la commission des courses

Par Jérôme Nanchen

A. Retour sur 2020 :

- Un programme alléchant, diversifié, avec beaucoup d'occasions de convivialité et de festivités, tous niveaux
- Très bon début de saison jusqu'au 13 mars, toutes les activités ont eu lieu
- Et le couac qui a plombé la suite, mais surtout nos vies...
- La veille de la «Journée traces ouvertes» avec 50 participant.e.s annoncé.e.s au Simplon: sniff!
- Reprise en juillet : «Voies ouvertes» avec 25 participant.e.s
- Pause le 22 août: Jegihorn humide «Tous au sommet» attendra, on reviendra en 2021, promis!



- Sentier alpin du 100^{ème}
 - 30 personnes sur ce nouvel itinéraire qui mène à la cabane des Violettes en passant par les voies d'escalade du Colorado et l'ancienne cabane, nettoyée par nos soins
 - Chouette ambiance
 - Beaucoup de grimpeurs de 7 à 60 ans
 - Apéro gargantuesque et repas à la cabane, le tout préparé par Pierrot et sa brigade Merci!
- Des chefs de course très disponibles et adaptatifs : la classe !
- Rappel aux participants :
 - Les inscriptions engagent les participants
 - Ne vous désistez pas à la dernière minute
 - Formation personnelle, connaissance de votre matériel, DVA, sonde, pelle!

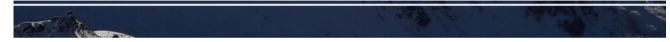
B. Programme 2021:

- 40 jours d'activités proposés
- Randonnées à ski et à pied, via ferrata, falaise, haute montagne, e-bike, cascade de glace, freeride, ...
- Formations:
 - Avalanche
 - 1er de cordée
 - FC des chefs de course : gage de sécurité
- Inscriptions aux courses ouvertes 1 mois avant
- De nouveaux chefs de courses, jeunes et fringants

- Séances de rattrapage pour les journées
 - «Traces ouvertes» au Simplon
 - «Le CAS M-V au Jegihorn»
- Journée conviviale du 101^{ème} ... de vraies sorties de club!



Un bien beau pays à visiter



Un grand merci à vous tous pour votre engagement!

7. Rapport de la commission Cabane:

Par Xavier Robyr

A. Année Covid-19

- Fermeture de la cabane le 13 mars, 6 semaines plus tôt que prévu
- Soutien de la section envers ses gardiens :
 - Remboursement de 2 mois de loyer
- Soutien du fond des cabanes de l'Association Centrale du CAS :
 - 1'000.- par cabane gardiennée
- Projet de nouvelle terrasse à l'Est
 - Objectif : Pouvoir installer des cabanons finlandais provisoires pour augmenter la capacité d'accueil en terrasse
- Travaux d'assainissement
 - Ponçage des façades
 - Aménagement mobilier intérieur

B. Nuitées 2020

Hiver: 223Été: 309Total: 532

Diminution de 25 % par rapport à 2019

8. Rapport de la commission jeunesse (ALFA et AJ/OJ) :

A. Rapport par Sébastien Rouiller (reporté tel que rédigé par son auteur).

Adaptation, c'est bien le mot pour cette année 2020, y compris pour les activités des jeunes du CAS de Montana-Vermala.

Ce devait être un jubilaire, le 100^e du CAS, marqué pour notre groupe OJ par l'organisation d'une expédition en cet été 2020.

Elle devait tout d'abord avoir lieu au Chili, mais la vague verte eut raison de cette destination dont l'empreinte écologique est à contre-courant des valeurs inculquées à notre jeune génération.

C'est au Maroc que notre choix s'est ensuite porté : escalade dans le Haut-Atlas, rencontre avec les berbères, trekking et ascension du M'Goun à 4071m. Le Covid balaya sans coup férir ce beau projet.

Mais le groupe est constitué, sa volonté de faire quelque chose en équipe plus forte que tout, et c'est finalement aux Grisons que l'on va pouvoir vivre 2 semaines d'escalade et d'alpinisme en toute simplicité.

Le Covid nous a forcé à rester chez nous. Etait-ce vraiment un mal ? Pourquoi vouloir aller toujours si loin, quand finalement aux portes de nos maisons, nous pouvons partager de magnifiques moments de vie, d'efforts et d'entraide, dans un cadre de nature somptueux ?

Elsa Albrecht, participante à ce camp OJ, nous propose par son petit film, de revivre cette aventure aux Grisons, en y alliant une réflexion basée sur 3 valeurs que l'on retrouve en montagne : l'entraide, le dépassement de soi, et l'authenticité.

Alors bonne lecture et vivement une année 2021 moins compliquée et plus sereine pour toutes et tous!

Quant aux AJ, nous tenons à remercier Virgile Nanchen pour ses années d'engagement auprès du CAS de Montana-Vermala. Celui-ci a souhaité recentrer ses activités pour les jeunes sur Sion. Il sera remplacé dès cet hiver 2020-21 par Romain Wuilloud, quide au bureau de Montana. Bienvenue à lui!

Enfin, un merci particulier à notre coach Jeunesse et Sport, Marie-Laure Rouiller, sans qui le travail administratif d'un tel groupe serait une catastrophe, surtout de la part de guides \mathfrak{G} Pour la Commission Jeunesse,

Sébastien Rouiller

B. <u>Lien vers le film de l'expédition dans les Grisons : Expédition du 100^{ème}</u>

9. Proclamation des jubilaires :

Par Edith Calonder

25 ans d'activité:

Allienne	Etienne	Sierre
Barras	Michel	Corin
Bayard	Marie-Noëlle	Savièse
Bessard	Yves	Sierre
Bétrisey	Miguel	Crans-Montana
Cotter	Aline	Massongex
Crouzy	Benoît	Treyvaux
de Preux	Michel	Petit-Lancy
Emery	Joëlle	Bôle
Fellay	Nicolas	Blessens
Gillioz	François	Crans-Montana
Masserey	Bernard	Crans-Montana

Morard	Aline	Lens
Morara	Aline	Lens
Nanchen	Steve	Basel
Nanchen	Benjamin	Lens
Nanchen	Virgile	Nax
Rey	Christophe	Lens
Rey	Her∨é	Lens
Dov.	Anna Francoica	Al
Rey	Anne Françoise	Arbaz
Rey	Jean-Yves	Lens
	,	7 3.2
Rey	Jean-Yves	Lens
Rey Robyr	Jean-Yves Hugues	Lens Corin-de-la-Crête
Rey Robyr Tabin	Jean-Yves Hugues René	Lens Corin-de-la-Crête Venthône
Rey Robyr Tabin Tapparel	Jean-Yves Hugues René Félix	Lens Corin-de-la-Crête Venthône Corin-de-la-Crête

11 | PV_AG_2020

65 ans d'activité:

Brunner Walter Bönigen

10. Proposition de modification des statuts:

Le comité propose une modification des statuts, dans l'optique de mieux préparer la fonction du président de la section. Ce type de statuts existe déjà dans de nombreuses sections du CAS et assure par l'application de cet article, une meilleure succession à la tête de la section.

L'idée est simple, la présidence de la section est assumée par une sorte de binôme composé du président, lui-même accompagné de son vice-président sur une période de 4 ans. A la fin de cette période, par un tournus, le vice-président prend le poste de président et forme à son tour pendant 4 ans son vice-président à une future présidence. Ce mode de faire fixe à 8 ans le tournus vice-présidence et présidence, évitant par cette occasion des mandats de trop longues durées.

Article 7 – Comité [...] Composition, durée du mandat

Ancien texte:

alinéa 2 : Le comité est composé de 5 à 7 membres. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Nouveau texte:

alinéa 2 : *Le comité est composé de 5 à 7 membres*. Il doit compter au moins un président, un vice-président, un caissier et 2 membres. En principe, le président et le vice-président sont élus pour une durée de 4 ans, à la suite de laquelle un tournus s'opère avec l'entrée en fonction d'un nouveau vice-président et la nomination à la présidence du vice-président de la période écoulée. Les autres membres du comité sont élus pour une durée de 4 ans et sont rééligibles.

Le bulletin d'approbation a été remis avec la convocation, à remplir.

Les retours du bulletin ont tous validés cette proposition et aucune remarque n'a été formulée lors de la consultation en ligne. Les nouveaux statuts sont acceptés et entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

11. Nomination au comité

- Remerciement à toute l'équipe du comité pour le travail accompli
- Equipe maintenue pour 2021
- Comme annoncé depuis 2018 :
 - Xavier Robyr souhaite quitter ses fonctions de président lors de l'AG 2021 et demande à l'assemblée de réfléchir à la situation et de préparer des propositions pour la prochaine AG.

12 | PV_AG_2020

12. Admissions-démission-décès :

Par Edith Calonder

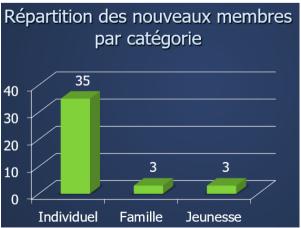
A. <u>Effectifs</u>



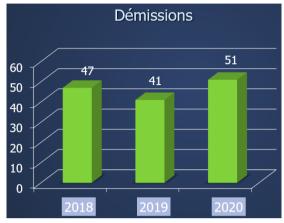
B. Admissions

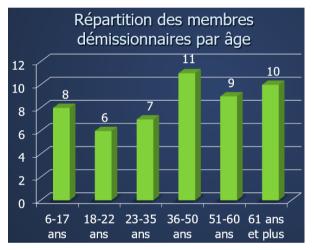


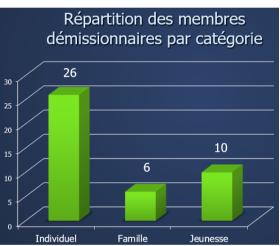




C. <u>Démissions</u>







D. Décès

Thevenaz	Philippe	Forel
Tschopp	Jean-Marie	Montana

13. **Divers** :

Aucun divers.

14. Résultats des votes et réponses des membres

Aucune question n'est à relever et nous remercions les membres suivants pour les bulletins de vote approuvés, signés et reçus en retour : Bagnoud Gaston, Bagnoud Kevin et Brigitte, Bonvin Jacques, Duchemin Remi, Frésard Harold, Lapaire Romain, Morard Serge, Parvex François, Perruchoud Jean-Yves Perruchoud et Bonvin-Perruchoud Juliette, Reignoux Etienne et Emmanuelle, Rey Christophe, Rey Jean-Pierre, Rouvinez Sam.

Un grand Merci pour votre lecture

Xavier Robyr Président Nicole Leprat Secrétaire Edith Calonder Gestion des membres

Lionel Nanchen Caissier Jérôme Nanchen Préposé aux courses Sébastien Rouiller Préposé à la jeunesse